

Les Dames de Haute-Sage

L'ancienneté de Haute-Sage apparaît déjà dans un acte d'échange du 21 février 1552. Jean de Faugères en est alors le Seigneur ¹. Mais c'est surtout à partir du XVII^e siècle que les documents disponibles nous permettent de découvrir une histoire originale, voire étrange. Souvenons-nous de la présence du loup-garou de Haute-Sage, déjà relatée dans ces pages ! Sans cette légende venue d'un autre âge, je n'aurais pas osé dévoiler des faits récents qui m'ont été rapportés par les amis intimes de Geneviève Claverie, la dernière propriétaire de cette belle demeure. Geneviève vit en symbiose totale avec Haute-Sage. La sensibilité de cette « dame-artiste » en perçoit toutes les palpitations. Elle entretient une complicité naturelle avec les animaux qui partagent ce lieu avec elle. Peu de temps avant que ne se déclare la maladie qui doit l'emporter, Geneviève est impressionnée par les signes avant-coureurs de cette fin proche : son pigeon apprivoisé, qu'elle a sauvé à plusieurs reprises vient de mourir. Un pan de mur du chai s'écroule. Enfin, un corbeau qui est déjà apparu pour lui annoncer des deuils, revient de façon persistante frapper à ses fenêtres. Quelques jours après, Geneviève est terrassée par son mal ! Cette bâtisse aurait-elle dans ses murs autre chose que des pierres ?

Cette ancienne maison noble de belle prestance, nous cachera toujours l'essentiel de son histoire. Elle sera ruinée à plusieurs reprises par les famines et les guerres. Entre autres, durant la Fronde *on a fait sacager tout le pays d'Entre deux Mers, brusler les Esglises, tuer les prestes et curez au pied des autels, sans espargner ny sexe, ny age, ny l'honneur et pudicité des femmes, ny le sang innocent*².

Entre deux massacres, les coutumes féodales demeurent, et les seigneurs de Haute-Sages, Georges Maran en 1639 et 1657, Jean et Bernard Roche de la Tuque en 1676 et 1695, rendent hommage à leur roi, *deux genoux à terre, sans ceinture, épée ny éperon, tenant les mains jointes*³ ...

C'est à cette époque qu'apparaît notre première « Dames de Haute-Sage », Marguerite Mercier, épouse de Jean Roche de la Tuque, citoyen et jurât de Bordeaux ⁴. Pendant que les hommes guerroyent ou parquent, elle prépare le salut de son âme à travers des legs à l'église de Haux. Dans son testament clos en Août 1676, elle fait un don de 30 livres qui doit assurer dans l'immédiat le quotidien du curé. Mais surtout elle lègue 220 livres pour faire bâtir une chapelle qui sera dédiée à sainte Marguerite sa patronne, et elle veut qu'il soit célébré *à perpétuité et à jamais* une messe chaque mois. Pour cela le curé recevra une rente annuelle de six livres payables par ses héritiers⁵. Noblesse oblige, elle ajoute *dans la chapelle, un tableau de sainte Marguerite avec mes armes y sera mis*.

1. Acte d'échange entre Etienne du Noyer seigneur de la Peyruche et le seigneur de la Gorce du 1 Oct 1607, prêté par la famille de Beyssac à ma tante Antoinette, archiviste paléographe, et recopié par elle.

2. Ce texte est cité par Laurent Coste, professeur agrégé d'histoire de Bordeaux, dans *Les malheurs de la Fronde en Entre-Deux-mers*.

3. A.D Gironde, Série C2341 folio 40. *L'hommage est une cérémonie au cours de laquelle le vassal se déclarait l'homme de son suzerain ; Elle s'accompagnait de serment de fidélité et précédait généralement l'investiture du fief.* (Petit Larousse)

4. La plupart des renseignements que nous avons sur lui sont tirés de l'étude faite par Laurent Coste sur « Les citoyens de Bordeaux... » Parue dans le *Bulletin du Centre d'Histoire des Espaces Atlantiques N°8 1998*

5. Une livre tournois de 1700 est à peu près équivalente à 100 F de 1990. (Généalogie magazine de 1990)

Trois années après la clôture de ce testament, une nouvelle chapelle est effectivement citée dans l'église de Haux à l'occasion des inhumations qui y sont pratiquées, mais elle est nommée « chapelle Notre Dame »⁶ ! Pourquoi ce changement de dédicace ? Nous en avons probablement l'explication dans un procès qui dure encore vingt ans après et où le curé de Haux réclame aux héritiers de Marguerite Mercier le respect de ses dernières volontés⁷. L'impulsion pour construire une nouvelle chapelle a bien été donnée par Marguerite, mais le financement n'ayant pas suivi, pas de tableau, pas de d'armoiries et pas de dédicace particulière.

Nous ignorons comment, dans les cieux, les comptes se sont réglés entre la Sainte-Vierge, sainte Marguerite et Marguerite Mercier. Gageons que Saint Jean Baptiste, patron des Roche de la Tuque, a dû, pour leur défense, brandir le certificat du curé Mingeloussaux, assurant que son protégé Jean Roche avait déjà de son côté payé les lambris et les clous protégeant la charpente et la doublure de tabernacle⁸.

Ce non respect des dernières volontés de leur défunte mère est d'autant moins excusable que le train de vie des Roche de la Tuque était remarquable. En 1695, au décès de Jean, citoyen et banquier de la ville de Bordeaux, il est procédé à un inventaire de leur hôtel du cour des Fossés⁹ et de la maison noble de Haute-Sage. Dans cette dernière, figure une chapelle avec *deux flambeaux, un calice et une patère avec son étui, le tout d'argent*¹⁰ ... Dans une salle du bas *une tapisserie de cuir doré* ... et dans une salle du haut un billard autour duquel nous pouvons imaginer ces beaux messieurs aux perruques poudrées réglant les finances de la ville de Bordeaux entre deux coups de queues bien ajustés¹¹ !

Cette période faste, de la famille Roche, se termine le 5 mai 1705 par la vente du domaine à un certain Antoine Vincent. Antoine, puis Bernard, vont posséder Haute-Sage pendant 35 ans. Durant cette période Haute-Sage est inhabité et donc sans présence féminine. Résultat, en 1740 la maison est dans un état lamentable : en haut de l'escalier et dans une chambre à l'étage *des chevrons debout soutiennent des poutres pourries et hors d'état de servir ... des planchers sont percés de trous... la plupart des vitres brisées... et depuis le donjon on peut voir où il manque des tuiles*¹².

Ce constat est dressé lors de l'acte de prise de possession du domaine par Marie-Thérèse Duluc, nouvelle « Dame de Haute-Sage ». L'état des lieux est tel que le rendez-vous avec le notaire est pris à Courcouyac, dans la maison de campagne de Madame Roux. Marie-Thérèse Duluc, en l'absence de son époux François Olivet, achète Haute-Sage à Bernard Saint-Vincent, trésorier de France, représenté à l'occasion par son frère Joseph, prêtre et religieux, syndic des Jacobins. Les rites de la prise de possession sont accomplis par elle : après la visite des terres *la dame Duluc a pris de la terre qu'elle a jeté en l'air, rompu les ceps de vignes et coupé des branches de bois, sans aucun trouble ni autre empêchement...* Puis elle s'est dirigée vers la maison *par une allée de charmes* (il ne pouvait en être autrement

6. Registres paroissiaux de Haux GG2, 22 mai 1682 Françoise Dubois veuve de feu Abel Dubusq, puis le 13 décembre de la même année, Marie Lanouhe furent toutes les deux enterrées dans la chapelle Notre-Dame.

7. A.D.G Sac à Procès 6758. *Joseph de Sadirac contre les héritiers Roche de la Tuque en 1702.*

8. Registres paroissiaux de Haux GG2, 27 septembre 1678 : *M. Roche de la Tuque citoyen de Bordeaux et jurât a voulu un certificat disant qu'il avait donnée à l'église de Haux : savoir 82 tableaux refendus, prix fait à 15 sols pièce, et 12 tableaux, pris fait à 12 sols, des milliers de clous prix fait à 50 sols les cents de grands clous pour lambrisser l'église et la doublure du tabernacle. Ce qui a été reçu par les ouvriers et par moy curé qui ay signé, les ouvriers ne sachant de ce requis. F. Mingeloussaux, curé de Haux.*

9. Le cours des Fossés est l'actuelle cours Chapeau Rouge prolongé par le cours de l'Intendance.

10. Dans l'inventaire de 1740, que nous verrons plus loin, il est aussi cité dans la chapelle, un tableau de saint Jean-Baptiste.

11. Rappelons que le jeu de billard, typiquement noble, était conseillé par les médecins de Louis XIV pour lui faciliter la digestion.

12. A.D.Gironde, 3E 33 677 le 29 09 1740, prise de possession M. Duroy à Langoiran.

pour une Dame de Haute-Sage), et après la visite de la maison *la dite dame a allumé et éteint du feu et au moyen de tout ce dessus a pris possession réelle, actuelle et corporelle de la susdite maison noble de Haute-Sage.*

Marie-Thérèse Duluc devient bientôt veuve. Elle a une fille à marier, et... Haute-Sage à conserver ! Heureusement , il existe à Langoiran un beau parti en la personne de messire Charles Pierre de Soullars, escuyer, sieur de la Sausay. Par sa mère, Jeanne Marie de Gardera, il tire des revenus de leur maison noble de la Cotte¹³. Un des objectifs du contrat de mariage est d'assurer une rente à sa future belle-mère. Il y est stipulé que *les époux habiteront avec la dame Duluc qui les nourrira et entretiendra, de même que les enfants qui viendront, à condition que le sieur futur époux rapportera le revenu de ses biens au pouvoir et en la maison de la dite dame Duluc*¹⁴...

L'intendance étant assurée, Haute-Sage vit une longue période tranquille, sous le règne de ces Dames : Marie-Thérèse Duluc épouse Olivet, puis sa fille Marie-Thérèse Olivet épouse Charles Soullars de la Sausay. Nous voyons ce dernier rendre de menus services autour de lui¹⁵.

Sa grandeur d'âme a, encore aujourd'hui, des conséquences pour beaucoup hautois Il s'agit alors de trouver un bon parti pour sa servante, Jeanne Monlun. Il a l'occasion, en la dotant correctement, de bien la marier et de la remarier ainsi de longues années de service. Cette jeune fille est originaire de Blasimon, tout comme la grand mère maternelle de Charles de la Sausay (Catherine de Rebleys). On peut donc supposer une longue complicité entre les deux familles. L'heureux élu sera Guillaume Lanouhe, tonnelier à Haux. Jeanne Monlun lui apporte en dot : *105 livres, plus 200 livres apportées par Soullars de la Sausay, plus 100 livres en fonction du testament de son oncle Jean de Rebleys, sieur de Joignac, qui lègue 800 livres pour marier huit pauvres filles*¹⁶... Guillaume Lanouhe étant lui-même d'une famille relativement aisée, le résultat de cette union est remarquable . Une fille de ce couple épouse Simon Prévot, propriétaire de Peneau, mais surtout ils seront les ancêtres de nombreuses familles hautoises : Pion, Castaing, Quesne, Bouge, Douence, Demptos, Biandon, etc. !

Sous la révolution, les aristocrates vivent des jours agités. Nous voyons en 1790, Charles de la Sausay faire un don patriotique de 1500 livres. Puis, il se réfugie à Bordeaux où, en 1793, on vient lui demander encore 200 livres. L'année suivante, à 74 ans, il demande la permission de revenir habiter à Haute-Sage. Il y vit encore de nombreuses années avec son épouse. Ils n'ont pas d'enfant. Madame décède le 30 nivose de l'an XI, après avoir légué Haute-Sage à son mari¹⁷. En 1808, à 88 ans, Monsieur décède à son tour, en léguant la propriété à ses neveux Carles ; mais aucune de leurs épouses n'a l'ambition d'être « Dame de Haute-Sage ». Elle ratent ainsi l'occasion d'entrer dans l'histoire de cette maison. La vente est faite, moyennant le prix de trente mille francs, au profit d'un homme, rentier et célibataire, Jean-Baptiste Hilarion Rebel¹⁸.

On pourrait me suspecter d'inventer la suite de cette histoire afin de justifier, encore une fois, cet amour des femmes pour Haute-Sage. Les faits sont cependant réels et tirés de l'acte de vente du 22 décembre 1869 référencé en bas de page. Quand il achète Haute-Sage, notre rentier célibataire a 73 ans. Aussitôt, son charme devient irrésistible aux yeux d'une femme de 39 ans, Suzanne Elisabeth Rouch de Labruguière, qui en tombe amoureuse ! Le mariage a eu lieu dès l'année suivante en 1810. Monsieur n'est peut-être qu'à moitié dupe, et

13. Jeanne de Gardera est fille de Pierre et Catherine de Rebleys. La Cotte est appelée aujourd'hui le Gardéra

14. A.D. Gironde, 3E 33682, le 16 janvier 1745 M. Duroy à Langoiran, contrat de mariage

15. Par exemple, servir de procureur à François de Castelnaud, baron de Capian et seigneur de Gourran à Langoiran, lors de l'achat de droits féodaux à Théophile de Lauvergnac de Lamothe de Haux : A.D.G 3E 33688, le 19 mars 1751, M. Duroy

16. A.D.G 3E 33755, le 17 janvier 1764, M. Touillet à Langoiran, contrat de mariage

17. A.D.G 3E 33902, 13 nivose an XI, M. Grégoire, ouverture du testament.

18. Vente Deyle à Licard, 22.12.1869, M. Rabion à Bordeaux.

rechigne à faire un testament au nom de sa tendre et jeune épouse. Il meurt à Haute-Sage le 29 septembre 1818 en laissant pour héritiers une multitude de neveux et nièces. Mais qu'à cela ne tienne, l'amour... pour Haute-Sage l'emporte, et sa veuve va racheter l'ensemble du domaine parcelle par parcelle. En 1830, elle est enfin « Dame de Haute-Sage » ! Mais les charges sont lourdes, la seule solution est alors de procéder à une donation à l'avantage d'un neveu, Romain Constant Puch Heyraud, *sous la réserve par la donatrice, sa vie durant de l'usufruit de l'immeuble donnée*. Elle peut ainsi y vivre jusqu'en 1856, année de sa mort à l'âge de 86 ans.

Mais Romain Puch Heyraud¹⁹ effectue de mauvais placements financiers et le domaine est hypothéqué par ses créanciers. Il donne alors à sa fille en mariage à un vieux riche, Georges Deyle, un veuf de 59 ans, ancien négociant natif de Stuttgart, propriétaire du domaine voisin du Grava. L'épouse reçoit Haute-Sage en dot²⁰. Georges Deyle, magnanime, rachète aux créanciers la dot de son épouse. Cependant, se sentant vendue par son père et peu attirée par son prétendant, celle-ci préfère disparaître. En 1869, sa résidence est inconnue quand Georges Deyle revend Haute-Sage. Il meurt l'année suivante au Grava, toujours veuf, un peu moins riche et un peu plus seul !

Le domaine est acheté par Joseph Licard²¹, qui décède cinq ans après, en 1874. Il laisse le domaine à sa fille, épouse de M. Saussac. Cette famille de Bordeaux vient à Haute-Sage jusqu'en 1932. Les propriétaires suivants sont Léon Clément, et en 1940, M. Collet. Mais, par manque d'amour, peu à peu, la maison se meurt.

En 1970, Haute-Sage menace ruine. Le toit s'effondre et depuis l'intérieur, des arbres commencent à pointer leurs branches au-dessus des murs. La providence guide alors, vers ce lieu, les pas de Roger et Geneviève Claverie.

Le coup de foudre est immédiat. Ils unissent leurs efforts pour sauver cette bâtisse, faisant fi des commentaires sceptiques de ceux qui pensent que la tâche est inhumaine. Il leur faudra des années pour remodeler cette maison pleine de charme. Du sol au toit, en passant par les plafonds, les murs, les cheminées et les ouvertures, pas une pierre, pas un morceau de bois n'échappe à leurs soins. Se retrouvant seule, Geneviève Claverie adapte l'ameublement à sa sensibilité. Ainsi, cette belle maison multi-centenaire n'est pas une de ces innombrables habitations transformées en musée de la nostalgie, mais un lieu accueillant, destiné à ne plus être abandonné, quoi qu'il arrive.

Et il arrive le pire. Comme un dernier défi lancé à ce lieu et aux hommes, Geneviève Claverie, notre « Dame de Haute-Sage » s'efface brusquement devant son œuvre, laissant cette maison orpheline. Un jour, elle m'a dit : *je ne sais pas qui habitera Haute-Sage après moi, je voudrais seulement que ce soit une personne qui l'aime !* Et elle n'avait aucun doute sur le fait que ce serait une autre « Dame ».

M. Caillard

19. Maire de Haux de 1860 à 1870

20. A.D.G 3E 44141, 30 mars M. M. Lapeyrière

21. Vente Deyle/Licard du 22 décembre 1869, M. Rabion à Bordeaux

HAUTE – SAGE

21 fév. 1552	❖ Jean de Faugères est cité comme seigneur de la maison noble de Sages
15 fév. 1639 21 mars 1657	❖ Hommage rendu pour le fief noble de Haute-Sage par Georges MARAN escuyer
5 août 1676	❖ Hommage rendu par Jean ROCHE sieur de la Tuque, citoyen de Bordeaux, jurât et banquier de la ville, époux de Marguerite Mercier.
7 sept. 1695	❖ Hommage rendu par Bernard ROCHE, conseiller au parlement et président des requêtes, habitant paroisse St Eloi, époux de Catherine Lavaud.
5 mai 1705	❖ Acquisition du domaine par Antoine VINCENT au président Roche.
16 sept. 1740	❖ Acquisition par François OLIVET, receveur de l'entrepôt de tabac d' Agen, époux de Marie-Thérèse Duluc, à Bernard Saint-Vincent, trésorier de France
16 janv. 1745	❖ Mariage de leur fille Marie-Thérèse Olivet avec Charles Pierre SOULARD, sieur de LASAUSAY, habitant Langoiran à la Cotte (alias le Gardera)
13 niv. An 11 (4 janv. 1804)	❖ Sans postérité, Marie-Thérèse Olivet donne son testament Haute-Sage à son mari.
3 mars 1808	❖ Par testament, son mari donne à ses neveux CARLES, enfants de sa sœur Pétronille de Lasausay, épouse de Alexandre de Carles.
6 déc. 1809	❖ Jean de Carles aîné, avec procuration de ses frères et sœurs vend le domaine à Jean-Baptiste Hilarion REBEL
Sept. 1818	❖ Décès de Monsieur Hilarion Rebel, dont l'épouse, dame Suzanne Elisabeth ROUGH de la Bruguière doit racheter entre 1820 et 1830 les 19/24 ^{ème} du domaine aux neveux de son mari.
24 avril 1836	❖ Sans enfant, Suzanne Elisabeth fait donation de Haute-Sage à son neveu Romain Constant PUCH HEYRAUD, mais elle en garde l'usufruit sa vie durant.
20 oct. 1856	❖ Décès à Haux de Suzanne Elisabeth (+ au village de Roche à 86 ans)
30 mars 1862	❖ Romain Puch Heyraud donne le domaine en dot à sa fille, Hélène Puch Heyraud qui épouse Georges Henri DEYLE habitant le Grava.
5 sept. 1865	❖ M. Deylé doit racheter le domaine qui était hypothéqué par les créanciers de M. Puch Heyraud
22 déc. 1869	❖ M. Deylé vend le domaine à Joseph Jean LICARD
27 sept. 1874	❖ Décès de Joseph Jean Licard, auquel succède sa fille, épouse de SAUSSAC
19 avril 1920	❖ Société acquet Saussac/Chavepayre vers Joseph Saussac, M. Duhau
10 nov. 1932	❖ Vente de Joseph Saussac à Léon CLEMENT, M. Brisson
14 fév. 1940	❖ Vente de Léon Clément à monsieur COLLET
31 déc. 1970	❖ Vente de monsieur Collet à Geneviève CLAVERIE
Janvier 1998	❖ Décès de Geneviève Claverie
Juillet 2000	❖ M. et Mme Douence rachète le domaine – Dany Douence devient la dixième Dame de Haute-Sage